+229 01 20 26 32 61
+229 01 53 22 22 22
secretariat_adet@adet.bj

BON A LANCER CCMBPR

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN
✦✦✦✦

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET)
✦✦✦✦

Projet de Formation Professionnelle pour l'Entrepreneuriat et l'Emploi au Bénin (FP2E)
✦✦✦✦

Passation de marché de prestation intellectuelle

Recrutement d'un Consultant (Cabinet) pour la réalisation des études d'impact environnemental et social des travaux de construction des trois (03) Écoles de Métiers sur le site de Sèmè City à Ouidah et de l'École des Arts du Bénin (EAB) à Cotonou

Référence de la lettre d'invitation :

N° 007/2026/ADET/FP2E/SPM/SD du 13 / 10 / 2026

Code de l'activité dans le PTBA : 2.2.3.29

Référence STEP : BJ-ADET-570559-CS-CQS

FINANCEMENT : CREDIT IDA
Accord de prêt N° 70120-BJ/7011-BJ/D945-BJ signé le 31 décembre 2021

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République — Le Délégué de Contrôle

Jemérite Z. Zamodèle ZABADA

octobre 2026

Cellule de Contrôle des Marchés Publics de la Présidence de la République
BON A LANCER
Retiré le.....
Nom.....
Prénom.....
Signature.....

Avis à Manifestation d'Intérêt

Référence : N° 007 /2026/ADET/FP2E/SPM/SD du 13 / 10 / 2026

Identification du processus : Sélection fondée sur les qualifications des consultants.

1. Le présent avis à manifestations d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) qui a reçu l'Avis de Non-Objection (ANO) de la Banque Mondiale le 31 août 2026.
2. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre du FP2E dont l'objectif est d'améliorer l'accès à un enseignement technique et une formation professionnelle de qualité et de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

BON A LANCER CCMP/GR

Dans le cadre de la sous-composante 2.2 du projet, il est prévu la construction :

- de l'École des Métiers de Menuiserie, Bois et Aluminium (EMMBA) ;
- de l'École des Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (EMBTP) ;
- de l'École des Métiers du Numérique (EMN),

sur le site de Sèmè City à Ouidah, ainsi que :

- de l'École des Arts du Bénin (EAB) à Cotonou.

Compte tenu des changements intervenus dans les sites d'implantation et dans la conception architecturale et technique des infrastructures, l'ADET envisage de recruter un cabinet qualifié pour réaliser les Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) simplifiées requises conformément à la réglementation nationale et au Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale.

3. La mission consiste à réaliser :
   - trois (03) EIES simplifiées pour les Écoles des Métiers de Ouidah ;
   - une (01) EIES simplifiée pour l'École des Arts du Bénin à Cotonou ;

et à élaborer les Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) correspondants, jusqu'à leur validation par l'Agence Béninoise pour

l'Environnement (ABE) et l'obtention des Certificats de Conformité Environnementale et Sociale (CCES).

Les Termes de Références contenant le mandat détaillé peuvent être consultés sur le site de l'ADET à l'adresse **www.adet.bj**.

4. A titre indicatif, la durée de la mission de réalisation des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) des sites des 04 Ecoles de Métiers est de 60 jours ouvrables non compris les délais d'observation /d'approbation.
5. Le Coordonnateur du FP2E invite les Cabinets / groupements de cabinets intéressés à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus.

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces ci-après rédigées ou traduites en langue française :

BON A LANCER COMPIPE

- Une lettre de manifestation d'intérêt conforme au modèle joint **en annexe n°1** ;
- L'accord de groupement pour les cabinets / ou groupements de cabinets constitués en groupements précisant le chef de fil. **En cas de groupement, le nombre de cabinets ne devra pas excéder deux (02) cabinets ;**
- Le pouvoir de signature, au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet ;
- La note de présentation du cabinet/groupement de cabinet accompagné de l'organigramme ;
- Le/les registres de commerce / les statuts ;
- La preuve de l'agrément ABE ;
- La liste des expériences dans le domaine suivant le modèle de tableau récapitulatif joint **(annexe n°2)** à respecter intégralement accompagnée des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ;

- La liste du personnel professionnel à affecter à la mission suivant le modèle de tableau joint en **annexe n°3**, appuyée des copies simples des diplômes
- tout document permettant d'apprécier la capacité technique et organisationnelle du candidat.

6. Les critères pour l'évaluation des manifestations d'intérêt sont les suivants :

Le Consultant devra être un Cabinet ou groupement de cabinets qualifiés spécialisés dans les évaluations environnementale et sociale répondant aux exigences suivantes :

- Être spécialisé dans le domaine des évaluations environnementale (CGES, EIES, PAR, CPRP, Audit, etc.) et disposer de l'agrément de l'ABE ;
- Avoir réalisé au moins cinq (05) missions dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale des projets et programmes de développement ;
- avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'étude d'impact environnemental et social de projets de développement dont au moins deux (02) missions d'étude d'impact environnemental et social de projets de développement financés par la Banque mondiale ou autres PTFs en République du Bénin au cours des cinq (05) dernières années (2021 – 2026).

Le Consultant devra justifier d'une capacité technique et managériale justifiée par :

a. Présentation synthétique du Cabinet
b. Organigramme de la structure (Directions/services) ;
c. Organigramme du projet/de la mission,
d. Organisation opérationnelle/Méthodes,
e. Moyens matériel et logistique affectés à la mission.

Le cabinet doit mettre en place un personnel clé minimum ayant les profils ci-après :

BON A LANCER CCMP/PSR

- **Un (01) Expert en gestion de l'environnement, Chef de mission**, de niveau BAC+5 minimum en sciences environnementales, sciences sociales, agronomie, développement durable ou tout autre qualification de niveau universitaire équivalent. Il devra justifier d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle dans la réalisation des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) et/ou des Plans d'Action de Réinstallation (PAR). Il devra avoir réalisé ou participé à au moins cinq (05) missions d'EIES, dont deux (02) au minimum financées par la Banque mondiale ou d'autres partenaires techniques et financiers (PTF) au cours des dix dernières années, avoir élaboré au moins deux (02) PAR de projets financés par des PTF, avoir participé à au moins une (01) évaluation environnementale et sociale réalisée sous le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, et disposer d'une bonne connaissance des Normes Environnementales et Sociales (NES) ainsi que de la réglementation environnementale du Bénin.
- **Quatre (04) Experts juniors en gestion de l'environnement**, de niveau BAC+5 minimum en sciences environnementales, sciences sociales, agronomie, développement durable ou tout autre qualification de niveau universitaire équivalent. Ils devront chacun justifier d'au moins cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la réalisation des EIES. Ils devront avoir réalisé ou participé à au moins trois (03) missions d'EIES, dont deux (02) financées par la Banque mondiale au cours des dix dernières années, et avoir participé à au moins une (01) évaluation environnementale réalisée sous le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, démontrant une bonne maîtrise des Normes Environnementales et Sociales et des Directives EHS du Groupe de la Banque mondiale.
- **Quatre (04) Experts sociologues**, titulaires d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum en sciences sociales et humaines ou équivalent, et justifiant d'une expérience confirmée dans les évaluations environnementales et sociales. Ils devront avoir réalisé au moins trois (03) missions d'EIES de projets de développement, dont deux (02) missions d'élaboration de PAR dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale au cours des cinq dernières années, ayant réalisé chacun au moins une (01) EIES sous le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, et démontrant une bonne connaissance des Normes Environnementales et Sociales, ainsi que des aptitudes à analyser et traiter les questions juridiques et sociales liées aux évaluations environnementales et sociales.

BON A LANCER
COMPTAR

- **Un (01) Expert en Système d'Information Géographique (SIG)**, titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 minimum en géographie, sciences agronomiques, hydrologie, biostatistiques ou discipline équivalente, et justifiant d'au moins cinq (05) années d'expérience générale. Il devra avoir réalisé ou participé à au moins trois (03) missions d'évaluation environnementale et sociale, dont une (01) EIES, disposer d'une expérience avérée dans la collecte numérique de données de terrain à l'aide de GPS, et maîtriser les principaux logiciels et plateformes SIG, notamment ArcGIS Desktop, ArcView, QGIS, MapInfo, ainsi que les outils de gestion de données tels que Excel et Access.

BON A LANCER
CONFORME

Nota Bene : ***A cette étape, le cabinet devra soumettre simplement une liste du personnel clé à affecter à la mission. Il adressera à cet effet, un tableau récapitulatif comportant la liste du personnel clé, le profil ainsi que le nombre d'années d'expérience. Pour chaque personnel proposé, le Cabinet annexera au tableau, une copie simple du diplôme requis.***

7. La sélection se fera selon les critères et notations ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/groupement de cabinets en relation avec les activités liées à l'évaluation environnementales et sociales	**10**	• Inscription des activités du domaine des évaluations environnementale (CGES, EIES, PAR, CPRP, Audit, etc sur le RCCM ou les statuts = **05 points.** • Absence de la mention des activités du domaine des évaluations environnementale (CGES, EIES, PAR, CPRP, Audit, etc sur le RCCM ou les statuts = **00 point** • Disponibilité de l'Agrément de l'ABE = **05 points** • Absence de l'agrément de l'ABE = **Éliminatoire**	• Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts • Agrément de l'ABE (En cas de groupement, au moins l'un des membres du groupement devra disposer de l'agrément de l'ABE).
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/groupement de cabinets dans l'évaluation environnementale et sociale des projets et programmes de développement au cours des dix (10) dernières années	**30**	• **Avoir réalisé au moins cinq (05) missions** dans le domaine de l'évaluation environnementale et sociale des projets et programmes de développement au cours des dix (10) dernières années (contrat exécuté de 2016 à 2026) : **30 points** (06 points par mission prouvée)	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples), ou tous livrables dûment validés par l'Autorité Contractante.
3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/groupement de cabinets dans la réalisation de missions d'étude d'impact environnemental et social des projets et programmes de développement financés par les PTF dont la Banque mondiale en République du Bénin au	**40**	• **Avoir réalisé au moins cinq (05) missions d'étude d'impact environnemental et social de projets de développement** au cours des cinq (05) dernières années (contrat exécuté de 2021 à 2026) : **20 points** (04 points par mission prouvée) • **Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'étude d'impact environnemental et social de projets de développement financés par la Banque mondiale ou autres PTFs en République du Bénin** au cours des cinq (05) dernières années (contrat exécuté de 2021 à 2026) : **20 points** (10 points par mission prouvée).	Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples), ou tous livrables dûment validés par l'Autorité Contractante.

cours des cinq (05) dernières années.			
4. Organisation technique et managériale du cabinet ou groupement de cabinets dans le cadre de la mission	**05**	• Présentation du cabinet ou groupement de cabinets: **01 point** • Organigramme du cabinet ou groupement de cabinets (Directions/services) : **01 point** • Organisation opérationnelle: **01 point** • Organigramme du projet (de la mission) : **01 point** • Moyens matériel et logistique affectés à la mission : **01 point**	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme Décrire l'organisation mise en place (pas de schéma) pour coordonner les équipes, pour assurer le respect des délais d'exécution de la mission
5. Liste et rôles du personnel professionnel adéquat pour affecter à la mission	15	• **Liste du personnel clé : 02 points** o Liste du personnel clé et conforme au canevas : 02 points o Absence de liste ou liste non conforme au canevas : 00 point Présenter la liste du personnel selon le modèle du tableau ci-joint (Annexe 3). • **Diplômes du personnel clé : 13 points** o **Un (01) Expert en gestion de l'environnement, chef de mission** de niveau (BAC+5) minimum en sciences environnementales, sciences sociales, agronomie, développement durable ou tout autre qualification de niveau universitaire équivalent : **02 points** o **Quatre (04) Experts juniors en gestion de l'environnement**, de niveau (BAC+5) minimum en sciences environnementales, sciences sociales, agronomie, développement durable ou tout autre qualification de niveau universitaire équivalent : **1,25 points x 04 soit 05 points** o **Quatre (04) Experts sociologues,** de niveau (Bac+5 au moins) dans le domaine des sciences sociales et humaines ou équivalent. **1,25 points x 04 soit 05 points** o **Un (01) Expert en Système d'Information Géographique (SIG),** de niveau (BAC+5 au moins) en Géographie, sciences agronomiques, en hydrologie, en biostatistiques ou équivalent : **01 point**	Liste du personnel et copie simple des diplômes
TOTAL		**100**	

BON A LANCER
CCMP/PR

NB : En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/ groupement de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

8. Le Cabinet/Groupement de Cabinet sera recruté selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification du Consultant (QC) décrite aux paragraphes 7.11 et 7.12 dans « le Règlement de passation de marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projet d'investissement (FPI) de la Banque mondiale de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 puis février 2025 ».

A l'issue de l'évaluation des références, seul le cabinet classé premier sera invité à soumettre une proposition technique et financière.

9. La lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de toutes les autres pièces doit être déposée :

9.1 sous pli fermé en deux (02) exemplaires physique (01 original et 01 copie), portant la mention ***« Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant pour la réalisation des études d'impact environnemental et social des travaux de construction des 03 Ecoles de Métiers sur le site de Sèmè City à Ouidah et de l'Ecole des Arts du Bénin (EAB) à Cotonou »***, ainsi qu'une version électronique scannée sur clé USB accessible en format PDF fichier unique, au plus tard le 29/10/ **2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou)** à l'adresse indiquée : ***Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) sis Guincomey, Immeuble TWECY MELO 28, Rue du commerce 5.123 COTONOU ; Tél : +229.01.53.22.22.22 / 01.20.26.32.61.***

BON A LANCER CCMP/PR

9.2 ou par courrier électronique à l'adresse : **spm.fp2e@adet.bj** avec copie obligatoire à **secretariat_adet@adet.bj**

9.3 Les annexes ***N°02 « La liste des expériences dans le domaine »*** et ***N°03 « le modèle de tableau pour la liste du personnel »*** doivent être copiées séparément sur la clé USB en version modifiable (word ou Excel) ou transmise par mail en même temps que l'offre pour les soumissions par voie électronique.

9.4 La date et l'heure de l'ouverture des offres sont fixées au 29/10/ 2026 à 10 heures 30 minutes.

10. Des informations complémentaires peuvent être obtenues pendant les heures de bureau, du lundi au vendredi, de **8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30** au Secrétariat de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) sis Guincomey, Immeuble TWECY MELO 28, Rue du commerce 5.123 COTONOU ; Tél : +229.01.53.22.22.22 / 01.20.26.32.61.: spm.fp2e@adet.bj avec copie obligatoire à secretariat_adet@adet.bj.

Cotonou, le 13/10/2026

Le Coordonnateur du FP2E,

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN • FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'ENTREPRENEURIAT AU BÉNIN (FP2EB) • AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ADET) • Le Coordonnateur

Wilfreed Y. GBESSI